

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 octobre 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS – W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER - G. REQUENA par C. BRISSEIS - S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - J. HURTADO par M. PEREZ - S. SENEGA-SANCHEZ par A. KELLY - S. JEAN par W. BIGNON - S. BERBEZIER par C. NEGRI-AZAIS

31. Décisions du Maire

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération du 9 avril 2014 sur ces dispositions ;

05/07/18	37	Convention portuaire Sail'in Project	3227,22
05/07/18	38	Convention portuaire Etoile de Thau IV	2170,9
24/07/18	39	convention Marina Bay	27995,25
24/07/18	40	convention Marina Bay-Local n°1	3235,24
17/08/18	41	Préemption DIA n°18/2925	2784
04/09/18	42	Vente d'un lamier à l'entreprise Sala	3000
13/09/18	43	Réaménagement contrats prêts Crédit Agricole	
01/10/18	44	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER protocole capitainerie	600
09/10/18	45	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER contentieux PM	900
09/10/18	46	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER caravanes	360
09/10/18	47	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER campings PLU	1800
09/10/18	48	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER capitainerie	840
09/10/18	49	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER courrier DDTM	540
09/10/18	50	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER préemption Boudou	900
09/10/18	51	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER audience PLU	360
09/10/18	52	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER domaine des onglous	250
15/10/18	53	Contrats d'assurance des risques statutaires CDG 34	

Il convient d'en prendre acte.

Envoyé en préfecture le 14/11/2018

Reçu en préfecture le 14/11/2018

Affiché le 14/11/2018

SLO

ID : 034-213401508-20181030-DEL18_10_30_31-DE

LE CONSEIL

Oui l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

